



LES VOYAGES

La Libre

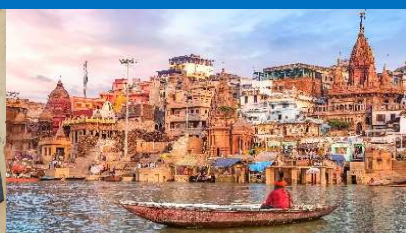


Au cœur de l'Inde sacrée et spirituelle



La Libre Evasion

Du 4 au 17 Mars 2025




Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 bte 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00
info@preference.be | www.preference.be

Lors de ce circuit, vous effectuerez un plongeon au cœur des 3 principales religions indiennes : hindouisme, sikhisme, bouddhisme.

Le voyage sera rythmé par la découverte des sites majeurs sacrés que sont Dharamshala situé dans les contreforts de l'Himalaya, lieu de vie du Dalaï Lama ; le fabuleux et impressionnant Temple d'Or à Amritsar ; et, pour finir, les villes saintes le long du Gange dont Bénarès (Varanasi).

Un voyage à ne pas manquer pour les authentiques amateurs de dépaysement, de culture et de découvertes insolites, à la rencontre d'une des civilisations les plus fascinantes...

- **Vols Swiss Air au départ de Bruxelles (via Zurich)**
- **Hôtels 4 & 5* et Pension complète**
- **Voyage culturel en petit groupe**
- **Excellent guide francophone – Nitesh Agarwal**
- **Accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles**
- **Les attentions de La LIBRE**
- **REDUCTION : Prix préférentiel pour toute inscription avant le 6 janvier (-255 €/personne)**

PROGRAMME

BRUXELLES → ZURICH → DELHI

MARDI 4 MARS

Le matin, envol au départ de Bruxelles à destination de New Delhi avec Swiss Air (via Zurich).
Arrivée à l'aéroport international Indira Gandhi en fin de soirée. Accueil à l'aéroport et transfert à l'hôtel.

Installation et nuit à l'hôtel The Metropolitan 5*, situé dans le centre-ville près de la célèbre Connaught Place (2 nuits).

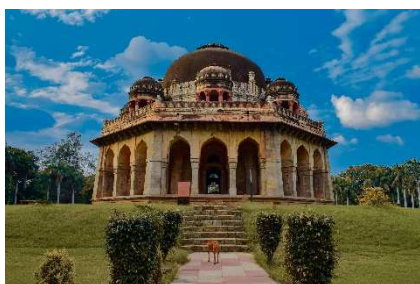


DELHI

MERCREDI 5 MARS

Delhi... capitale de l'Inde, ville de légendes. Le fil de l'histoire et l'empreinte du temps font partie de son caractère. Par ses monuments grandioses, Delhi raconte une histoire ininterrompue qui porte sur plusieurs milliers d'années. Sa culture a accumulé les influences de plusieurs envahisseurs qui avaient fait d'elle leur capitale : les Hindous, les Perses, les Afghans, les Turcs, les Moghols et les Britanniques.

Tour panoramique de la ville avec le temple Akshardam, les jardins Lodhi ; le temple sikh Bangla Sahib ; New Delhi et le quartier de old Delhi avec la visite extérieure de la grande mosquée, ...



Déjeuner dans un restaurant local.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ par la route vers la ville de **Rishikesh**.

Située sur la rive droite du Gange au pied de l'Himalaya, la ville est connue comme cité de pèlerinage. Depuis des temps immémoriaux, l'Himalaya est connu comme la demeure céleste et un grand centre de pèlerinage de l'Inde.

Cette ville attire de nombreux hindous et occidentaux pour ses ashrams où le yoga est enseigné, cette porte d'accès au « royaume des dieux » est parsemée d'ashrams et de centres de yoga et méditation qui ont renforcé l'importance spirituelle de cette région dans le monde entier.

Les Beatles ont rendu ce lieu célèbre en 1968, en venant y étudier la méditation transcendante. Elle est aujourd'hui connue pour être la "capitale mondiale du yoga".



Arrivée, déjeuner et installation à l'hôtel Divine Resort & Spa 4* situé sur les rives du Gange.

En fin d'après-midi, promenade en bateau à moteur sur le Gange. Vous pourrez admirer les montagnes, les forêts, les temples, les ashrams, les ponts et les ghats qui bordent la rivière tout en apercevant des animaux sauvages, tels que des oiseaux, poissons, tortues et crocodiles.

Ensuite vous aurez la chance d'assister à la **cérémonie d'aarti** dans un ashram.

Dîner et nuit à l'hôtel.

RISHIKESH

VENDREDI 7 MARS

Pour ceux qui le souhaitent, session d'initiation au **yoga** à l'hôtel tôt le matin.

Le matin, visite de la ville avec les Ashrams, le pont Lakshman Jhula, les différents quartiers,...

Déjeuner à l'hôtel et ensuite départ vers **Haridwar**, considéré comme l'un des sept lieux les plus sacrés pour les hindous.

C'est ici qu'a lieu tous les 12 ans la célébration de la Kumbha Mela, le plus grand pèlerinage au monde qui rassemble plusieurs millions de personnes, c'est vraisemblablement le plus grand rassemblement humain au monde.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Départ vers la ville de **Chandigarh**.

Chandigarh est à la fois la capitale du Pendjab et de l'Haryana. Entièrement conçue par le célèbre architecte suisse Le Corbusier en 1953, elle s'organise par secteurs, comme un grand lotissement rationnel et fonctionnel. Elle constitue une étape incontournable pour les amateurs d'architecture et d'urbanisme.

Arrivée, déjeuner et installation à l'hôtel The Lalit 5* (2 nuits).

L'après-midi, visite du **Lac Sukhna et du jardin botanique Rose Garden et du Rock Garden**, l'une des grandes attractions de la ville.

Le lac Sukhna est un lac artificiel situé au pied des collines de Shivalik. Ce lac pluvial de 3 km² a été créé en 1958 par la construction d'un barrage. A l'origine, le flux saisonnier entraînait directement dans le lac, provoquant un engorgement important.



Dîner et nuit à l'hôtel.

CHANDIGARH

DIMANCHE 9 MARS

La journée sera consacrée aux visites de la ville pour découvrir l'architecture du Corbusier : le complexe du Capitole, la Haute Court de justice,...

La ville, considérée comme la première ville moderne indienne d'après l'indépendance se divise en 57 secteurs identiques. Chandigarh est un exemple rare de modernisation coexistant avec la préservation de la nature. Ici, les arbres et les plantes font autant partie des plans de construction que les bâtiments et les routes. La première ville planifiée de l'Inde est une ville riche, prospère, verte et bien entretenue.

Déjeuner à l'hôtel en cours de visite.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Départ par la route vers **Dharmashala**, communément appelée « l'Écosse de l'Inde ». Fondée au milieu du 19^e siècle par les Britanniques, cette station d'altitude est aujourd'hui la résidence du dalaï-lama et le siège du gouvernement tibétain en exil.

Elle se dresse sur un éperon de la chaîne du Dhauladhar, au milieu de magnifiques forêts de déodars (cèdres de l'Himalaya) et de pins. On l'appelle aussi « la petite Lhassa de l'Inde » en référence à la capitale tibétaine et le quartier général de Sa Sainteté le Dalaï Lama se trouve ici.

Déjeuner dans un restaurant local et installation à l'hôtel Amritara Surya 4* (2 nuits), situé proche du temple du Dalaï Lama. Temps libre pour vous acclimater à l'altitude. En fin de journée, promenade en ville pour explorer les marchés locaux. Dîner et nuit à l'hôtel.

DHARAMSHALA

MARDI 11 MARS

Matinée consacrée à la visite de **l'Institut Norbulinka**.

Il se consacre à la transmission des traditions et au rétablissement des normes en offrant une formation, un enseignement et un emploi aux Tibétains. Il soutient un environnement dans lequel la communauté tibétaine et les valeurs familiales peuvent s'épanouir. Il réconcilie de manière créative et respectueuse la tradition avec la modernité, et cherche à créer une conscience internationale des valeurs tibétaines et de leur expression dans l'art et la littérature.

Déjeuner à l'hôtel.

L'après-midi, visite de **Mcleodganj**, où vivent la plupart des exilés tibétains et ils y ont établi de nombreux monastères, écoles et temples. Le **monastère Namgyal** a été fondé par le troisième Dalaï Lama à la fin du 16^e siècle pour l'aider à mener à bien ses activités religieuses. Depuis lors, le monastère a servi exclusivement les Dalaï Lamas.

Au Tibet, les 175 moines Namgyal et leur monastère se trouvaient dans le palais du Potala, où ils accomplissaient des tâches spirituelles et des cérémonies religieuses pour le Dalaï Lama et le gouvernement tibétain. Ce monastère se distingue par la diversité de ses pratiques : les prières et les rituels de toutes les grandes écoles du bouddhisme tibétain sont exécutés par les moines Namgyal.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Départ par la route à destination **d'Amritsar**.

Amritsar est l'un des sites religieux sikhs les plus sacrés de l'Inde, il abrite l'édifice religieux le plus important pour les Sikhs : le **Temple d'Or**. Il est le berceau d'Amritsar et la ville se développe autour de lui, nourrie par sa sainteté divine. Le premier maharaja sikh a fait d'Amritsar sa capitale spirituelle, tandis que Lahore était le siège temporel de son nouveau royaume en expansion.

Déjeuner et installation à l'hôtel Holiday Inn 4* (2 nuits).

Temps libre pour vous reposer.

En fin de journée, découverte de la cérémonie Palik au Temple d'Or.

AMRITSAR

JEUDI 13 MARS

Le matin, visite du **Temple d'Or**.

Comme d'autres sites religieux sikhs en Inde, le Temple d'Or se dresse dans une majesté simple, la splendeur dorée de ses panneaux, de son dôme et de ses minarets brillant dans la lumière du matin, se découpant doucement sur l'eau et se gravant doucement sur l'échappée de la ville. Pour la communauté sikhe, le temple d'or Harmandir Sahib Gurdwara est la dernière « vision » spirituelle, la fin ou le début du voyage et, pour toutes les autres communautés également, c'est un sanctuaire à visiter.



En descendant dans le temple (contrairement à la plupart des temples, ici on descend réellement car la structure est construite en-dessous du niveau de la zone environnante), on est confronté au sanctum sanctorum d'une beauté stupéfiante, scintillant dans l'eau du réservoir sacré qui est flanqué sur les quatre côtés d'allées et de trottoirs en marbre d'une propreté irréprochable.

Déjeuner en cours de route. Également, visite du **jardin et mémorial Jalia Wala Bagh et Wagah Border**.

C'est la frontière qui sépare l'Inde de son voisin le Pakistan. Tous les soirs, une cérémonie du drapeau est organisée ici, après quoi les portes sont fermées pour la journée. Cette cérémonie de retrait de la frontière de Wagah n'est pas moins envoûtante qu'une pièce de théâtre. Les soldats marchent de façon synchronisée et descendent le drapeau national de façon rituelle.



Dîner et nuit à l'hôtel Holiday Inn 4*.

Après le petit déjeuner, départ vers l'aéroport et **envol vers Varanasi (Bénarès)**, via Delhi (*selon l'horaire des vols, déjeuner libre à l'aéroport*).

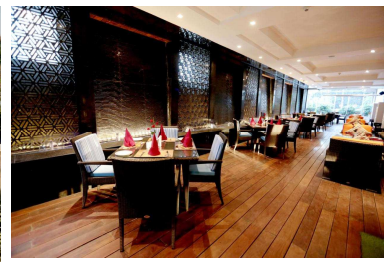
Varanasi est la ville la plus sacrée de l'Inde. Située la rive occidentale du Gange, elle est également connue sous les noms de Kashi (la ville de la Lumière) et de Bénarès.

C'est l'une des plus vieilles villes du monde et l'un des lieux les plus saints de l'hindouisme, une ville qui ne laisse pas le voyageur indifférent. Son héritage spirituel et religieux remonte à 3.000 ans. Considérée comme la capitale spirituelle de l'Inde, elle attire les pèlerins hindous qui viennent se baigner dans les eaux sacrées du Gange (car les eaux du fleuve sont censées laver de tous les péchés) et s'adonner à des rituels funéraires.

Les rues sinueuses de la ville sont jalonnées de quelque 2.000 temples dont celui de Kashi Vishwanath, le "temple d'or", dédié au dieu hindou Shiva.

Installation à l'hôtel Madin 5*.

Première découverte de la ville et dîner à l'hôtel.



Très tôt le matin, **promenade en bateau sur le Gange** le long des ghâts, ces escaliers construits avec des pavillons, des palais et des terrasses qui descendent jusqu'au fleuve où les pèlerins séjournent pendant leur visite de la ville sainte. À l'aube, les Ghats sont en pleine effervescence, les fidèles faisant leurs ablutions dans la rivière, offrant des prières au soleil levant et accomplissant d'autres rituels religieux.

Une promenade en bateau le long des ghâts permet d'observer cette activité. Le lever du soleil sur le Gange est une expérience impressionnante.

Le Gange est plus sacré que les 700 temples que compte Varanasi. Le fleuve est vénéré à l'égal d'une déesse vivante, et on lui attribue un pouvoir purificateur illimité. Les textes sacrés de l'hindouisme prescrivent des bains quotidiens dans le fleuve afin de préparer l'âme pour son dernier voyage, celui qui la libérera à tout jamais. Les offrandes de fleurs qui flottent sur le fleuve composent un spectacle inoubliable.

Retour à l'hôtel pour le petit-déjeuner.

Visite de la vieille ville de Vârânasî par ses temples et ses ruelles.

Visite des temples Vishwanath et Durga (*le sanctuaire principal est réservé aux hindous*).

Profondément et intimement ancré dans la représentation hindoue, le **temple de Kashi Vishwanath** est l'incarnation même des éternelles traditions culturelles indiennes et des valeurs spirituelles les plus nobles. Le temple de Kashi Vishwanath attire des visiteurs, non seulement d'Inde, mais aussi du monde entier. Le **Temple Durga** est un des plus anciens temples de la ville, ses arcades ceignent le temple central à colonnes dorées.

Déjeuner à l'hôtel.

Visite du **Musée Bharat Kala**, entouré de vastes jardins, qui offre de riches collections (sculptures, textiles, miniatures, arts décoratifs, gravures,...) et abrite le Musée archéologique

Au coucher du soleil, promenade en rickshaw et départ vers les ruelles en direction du Gange pour assister à **la cérémonie Aarti** sur le fleuve. Lors de cette cérémonie, des prières en forme d'hommage sont récitées chaque jour à l'aube et au crépuscule. Des offrandes de lampes à huile accompagnent la récitation de mantras sacrées, sur fond de tintement de clochettes.

VARANASI → DELHI

DIMANCHE 16 MARS

Visite de **Sarnath**, haut lieu du bouddhisme où le bouddha prêcha son premier sermon dans le parc aux daims.

Ce village tranquille abrite un site archéologique important, un ensemble de ruines de monastères et de stupas qui s'étend sur plusieurs hectares.

Déjeuner en ville.

Dans le courant de l'après-midi, transfert vers l'aéroport pour l'envol domestique vers Delhi.

Dîner et quelques chambres à disposition pour vous rafraîchir avant le départ (*confort plus simple*).

Transfert vers l'aéroport international en milieu de soirée.

Envol à destination de Bruxelles avec Swiss Air (via Zurich).

Arrivée en matinée à Bruxelles.

***** FIN DE VOTRE SEJOUR *****
NAMASTE !

REMARQUES IMPORTANTES :

- POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR**. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.
- UN VISA SERA EGALEMENT NECESSAIRE POUR SE RENDRE EN INDE (OBTENTION SUR INTERNET – UN MODE D'EMPLOI SUIVRA).
- AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE. N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.
- L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ETRE MODIFIE SI BESOIN ET ADAPTE EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DEROULEMENT DE CELUI-CI, EN FONCTION DES RESTRICTIONS EVENTUELLES, DES CONSEILS DU GUIDE, DES ALEAS DU TRAFIC, ETC...
- LES PHOTOS SONT PRESENTEES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 10 PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO pour toute inscription avant le 6 janvier 2025 (- 255 €/personne) :

Le prix par personne en chambre double : **4.195 €**

Le supplément single est de : **950 €**

PRIX NORMAL – inscription à pd 07/01/2025 (sous réserve de disponibilité) :

Le prix par personne en chambre double : **4.450 €**

Le supplément single est de : **950 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux entre Bruxelles et Delhi avec la compagnie Swiss Air (via Zurich)
- ✍ Les vols domestiques Amritsar – Varanasi (via Delhi) et Varanasi - Delhi
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications par les compagnies aériennes)
- ✍ Les transferts et les transports en autocar / bus climatisé
- ✍ Le logement (12 nuits) et petit déjeuner dans les hôtels 4 & 5* mentionnés (ou similaires - normes locales)
- ✍ Le circuit en pension complète (à l'exception d'un lunch en transit à l'aéroport)
- ✍ Les visites, excursions prévues au programme et le droit d'entrée sur les sites
- ✍ Les services d'un excellent guide local parlant français pour l'ensemble du circuit
(Nitesh Agarwal – sous réserve d'impondérable ou d'un facteur indépendant de notre volonté)
- ✍ L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles
- ✍ La TVA d'application
- ✍ La prime du fonds de Garantie
- ✍ Les attentions de La Libre Belgique

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les frais de visa (obtenu sur internet +/- 25 € sous réserve de modification par les autorités)
- ✍ Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- ✍ Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances (annulation, assistance, bagages).

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs, taux de change et TVA en date du 29/10/2024

CARTOGRAPHIE :



INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT :

AU CŒUR DE L'INDE SACREE ET SPIRITUELLE
La Libre Découverte – DU 4 AU 17 MARS 2025

A RENVoyer CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RÉSERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRÉNOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

N° DE PASSEPORT : DATE D'ÉMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE À 1 LIT DOUBLE À 2 LITS DOUBLE À PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
- JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
- JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 6 JANVIER 2025 : 4.195 €**

APRES LE 06/01, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.450 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **950 €**

TAXES D'AÉROPORT INCLUSES - SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AÉRIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 4 FEVRIER 2025.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
 SWIFT/BIC : KREDBEBB
 RÉFÉRENCE : INDE SACREE VLL D.3896

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité. Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®

Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08

www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018